

Phase 3 : Trois axes, Six préconisations

L'objectif de cette note est de proposer à l'État, à l'OPMR et aux Décideurs Martiniquais, un ensemble de mesures visant à améliorer les conditions d'achat et de qualité de service des abonnements grand publics de télécommunication en Martinique.

1) Axe « Communication »

Beaucoup des tarifs pratiqués à la Martinique sont largement plus chers qu'en Métropole, bien que raisonnables par rapport aux offres présentes dans les autres îles caribéennes. Il existe des tarifs « low cost » à la Martinique, mais ces offres ne semblent que peu intéresser les Martiniquaises et les Martiniquais.

- Les Martiniquais connaissent-ils ces offres « low cost » ? Souvent, il existe une réticence à changer d'opérateurs, la simplicité consiste souvent à aller chez l'opérateur historique « cher mais sûr ».
- Les Martiniquais ont-ils souscrit des offres adaptées à leur besoin ? Dans les organismes de défense des consommateurs, nous constatons que beaucoup (et notamment les personnes âgées) souscrivent des forfaits largement surdimensionnés par rapport à leurs besoins. Une information en ce sens pourrait être fort utile pour le consommateur Martiniquais (même sans changement d'opérateur). D'autant plus que l'on a vu que le volume moyen de data mobile était faible.
- Les Martiniquais ont-ils un outil de comparaison des offres ? avec le profilage en fonction des usages, il serait possible d'identifier des profils types d'utilisateurs et de mettre en face, les offres adaptées, ...

Communiquer sur les résultats de l'étude, permettrait-il d'agir sur les tarifs des opérateurs aux tarifs les plus élevés ? ce n'est pas certain, mais demander des forfaits plus adaptés peut trouver une écoute de la part du marketing des opérateurs.

Proposition 1 : établir un document de communication destiné à la population locale :

- Reprenant et faisant connaître les différentes offres disponibles sur l'île,
- Définissant différents types d'utilisateurs et proposant pour chaque profil type d'utilisateurs un type d'offres (dissociant par exemple les utilisateurs de vidéo en ligne des simples surfeurs sur Internet, les adeptes des réseaux sociaux de ceux qui ne les pratiquent pas, ...),
- Mettant en évidence le décalage qui existe entre les besoins moyens de l'île et des forfaits surdimensionnés,
- Rappelant qu'il est préférable de réexaminer annuellement son choix d'abonnement (tarifs et pratiques évoluant rapidement).

Ce document pourrait avantageusement être mis à la disposition des populations.

2) Axe « Observation des évolutions tarifaires et de la qualité »

Dans la Phase 1 de cette étude, nous avons comparé les tarifs actuels, mais nous avons regretté de ne pouvoir trouver des « archives » sur les anciens tarifs afin d'étudier les évolutions tarifaires dans le temps.

L'ARCEP a mis en place un observatoire des prix qui ne s'applique pas à la Martinique, car selon nos interlocuteurs de l'ARCEP avec qui nous avons échangé, « les informations demandées demanderaient trop de moyens à mettre en œuvre, aux opérateurs locaux présents sur l'île ». Les informations recueillies par l'ARCEP sont en effet très complètes et destinés à des usages statistiques dont les objectifs dépassent ceux attendus ici.

Proposition 2 : établir – par l'ARCEP – un suivi de l'évolution des offres et des tarifs sur l'île de la Martinique, ce suivi pourrait être limité à quelques items essentiels :

- L'évolution tarifaire : il s'agirait à partir d'une grille, d'identifier annuellement les tarifs présentés par les opérateurs en décrivant les offres sur un nombre d'items limités,
- La couverture d'accès :
 - o En fixe, il s'agirait de suivre les chiffres de couverture publiés nationalement
 - o En mobile, de préconiser l'usage d'une application généraliste de type 5GMark ou plus spécialisée comme l'application « Gigalis¹ » spécifique aux Pays de la Loire.

3) Axe « connexion durable vers la Métropole ».

3-1 Introduction

Les tarifs de l'Internet varient beaucoup en fonction de la localisation géographique des opérateurs acheteurs. D'une manière générale, la compétitivité Internet de l'île sera meilleure si elle est connectée de manière plus directe aux grands centres Internet mondiaux et Européens.

Le site <https://www.cable.co.uk/mobiles/worldwide-data-pricing/> donne un classement mondial de l'Internet mobile pour l'année 2020. Sur les 228 localisations présentées, la France Métropolitaine se situe à 0,81 US\$ / Go, la Martinique à 2,60 US\$ / Go :

CARIBBEAN	US\$/Go
Dominican Republic	0,74
Guadeloupe	2,42
Martinique	2,60
Haïti	2,74
Saint Lucia	3,27
Saint-Martin (France)	3,32
Saint Vincent and the Grenadines	3,33
Jamaica	3,88

¹ Cette application est disponible sur les Stores Apple et Android.

Saint Barthélemy (St. Barts)	4,06
Sint Maarten	4,66
Virgin Islands (U.S.)	4,67
Dominica	4,92
Grenada	5,37
Anguilla	5,92
Trinidad and Tobago	5,92
Bahamas	6,02
Antigua and Barbuda	7,17
Montserrat	8,33
Aruba	9,11
Puerto Rico	9,17
Barbados	9,32
Caribbean Netherlands	9,95
Curaçao	11,06
Saint Kitts and Nevis	11,07
Virgin Islands (British)	12,50
Cuba	13,33
Turks and Caicos Islands	13,33
Cayman Islands	23,05

Si les valeurs des Antilles françaises sont relativement bien positionnées vis-à-vis des autres îles Caraïennes, la demande Martiniquaise est bien de pouvoir présenter des tarifs proches des tarifs métropolitains.

Le tableau précédent indique que si la République Dominicaine présente le tarif le plus attractif des Caraïbes, c'est également l'île qui possède l'IXP le plus actif².

Les mesures ponctuelles se sont multipliées ces dernières années, sans réellement avoir eu un impact durable. Aujourd'hui le fond de continuité territoriale coûte cher et n'est qu'une subvention sans vision à long terme.

Il convient de considérer que la nature des flux de l'Internet évolue :

- Plus de 60% des flux métropolitains consommés sont issus du streaming vidéo. Ceci appelle à développer massivement les serveurs de contenus (CDN) au plus près des utilisateurs,
- Les flux consommés augmentent d'approximativement 50% par an, l'arrivée conjuguée du FttH et de la 5G risquent de renforcer ce phénomène par un effet rebond bien connu,
- La connexion vers les grands centres mondiaux devient stratégique, elle doit être sécurisée (double accès),
- Les solutions de subventionnement des accès Internet, ne répondent qu'à la problématique financière, ce qui n'est qu'une face du problème de l'interconnexion.

² <https://napdelcaribe.net.do/partners/>

Il devient important de répondre techniquement aux besoins Martiniquais par trois actions ciblées :

- Le renforcement et développement du GIX local, MartinIX
- La facilitation de l'arrivée des Gafa et autres opérateurs de streaming,
- La connexion vers l'Europe, sans passage par les USA.

3 – 2 – Développer l'IXP local MartinIX

Actuellement, l'IXP local n'est que partiellement utilisé. Nous avons eu des discours contradictoires quant à son utilisation actuelle : certains nous ont dit qu'il était surdimensionné, d'autres sous-dimensionné. Les collectivités locales ayant contribué au financement de cet outil, elles sont en droit d'en connaître l'usage. Il nous a été rapporté que Orange y serait connecté à 1 Gb/s et SFR à 500 Mb/s.

Proposition 3 : Mettre en œuvre un comité de concertation associant les différents opérateurs afin d'adapter les débits de connexion au niveau des besoins des connexions locales.

Aujourd'hui, les opérateurs en Martinique vont chercher leur peering ou leur transit Internet à Miami ou à Porto-Rico. Or un accès Internet passant par ces pays ne répond pas aux critères d'indépendance nécessaires à ces accès.

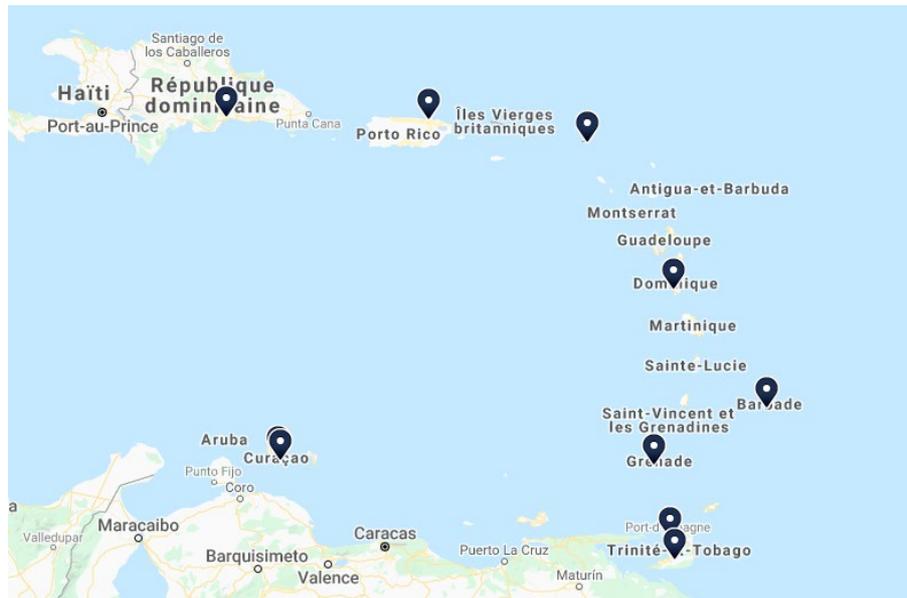
La littérature est abondante à ce sujet³, mais l'IXP martiniquais n'est pas encore considéré par ses pairs :



<https://www.ixpmanager.org/community/world-map/full> où sur cette zone géographique seul l'IXP GREX à la Grenade est mentionné.

³ <https://www.internetsociety.org/fr/blog/2019/10/les-operateurs-de-reseaux-en-amerique-latine-et-dans-les-caraibes-prennent-des-mesures-pour-renforcer-la-securite-du-routage/>

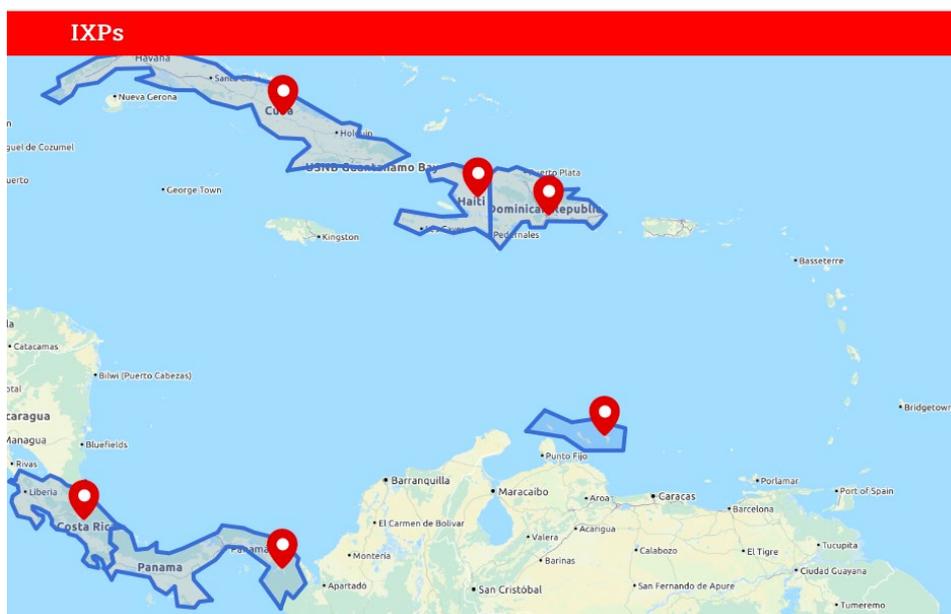
Ou :



<https://www.internetexchangemap.com> avec un nombre d'IXP identifiés plus important.

Or, cette reconnaissance est très importante pour la venue d'opérateurs en Martinique, particulièrement les GAFAs qui développeront très certainement des projets d'ici quelques années.

Proposition 4 : Donner une reconnaissance internationale à MartinIX notamment en rejoignant LAC-IX (Latin America and Caribbean IXPS)⁴



WWW.LAC-IX.org

⁴ <https://lac-ix.org/ixps/>

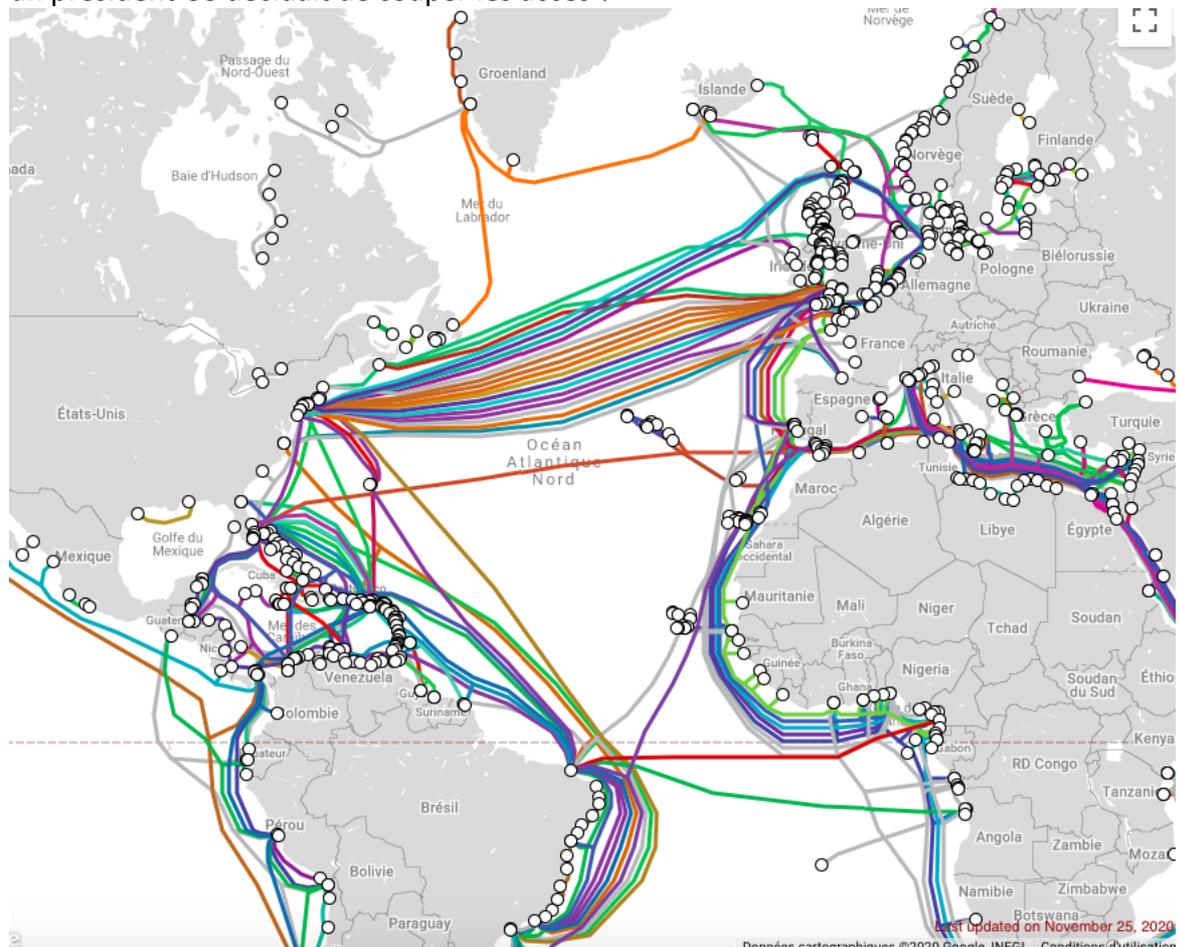
Il faut noter qu'un IXP n'apportera une valeur ajoutée à la Martinique que s'il s'accompagne d'une recherche de partenaires actifs venant se connecter à cet équipement. Il est nécessaire de favoriser les connexions locales des prestataires, datacenters, ... des prestataires des Iles voisines et notamment de la Guadeloupe, afin de créer une meilleure synergie. Une possibilité d'IXP duals (deux machines connectées) situés dans les deux îles pourrait présenter un avantage certain.

Proposition 5 : Mettre en place une stratégie d'adoption de l'IXP Martiniquais, afin de multiplier les opérateurs présents (recherche de partenaires venant offrir des services, tarifs adaptés, ...). Une recherche de prestataires de services pourrait compléter l'attractivité de la plate-forme MartinIX.

3- 3 Une solution de câble vers la Métropole qui soit pérenne

La carte suivante montre combien dans l'historique de la pose des câbles sous-marins, certains axes ont été priorités par les opérateurs commerciaux, sans se soucier des questions locales ou politiques.

L'essentiel des flux caribéens destinés à l'Europe transitent par les USA. Que se passerait-il si un président US décidait de couper les accès ?



<https://www.submarinecablemap.com>

Il est temps de parler des CIP, Câbles sous-marins d'Initiatives Publiques.

Une capacité Martinique – Métropole aurait un rôle majeur dans le cas de la présence d'un IXP conséquent en Martinique. Or, pour établir une connexion optique entre Martinique et Europe continentale, des opportunités existent :

- Martinique – Guyane : câble Kanava⁵ posé par Orange en 2019, pour 35 M€,
- Guyane – Europe (Portugal) : câble Ellalink (un IRU 15 ans à 1 Tb/s pour 12 M€)
- Prolongement terrestre européen aux tarifs des IRU adaptés au débit nécessaire (2 M€)

Proposition 6 : mettre en place un projet de connexion vers les IXP métropolitains, indépendamment du passage par des pays tiers.

⁵ <https://www.zdnet.fr/actualites/orange-inaugure-kanawa-son-cable-sous-marin-reliant-la-guyane-a-la-martinique-39879445.htm>